

**SITES INTERNET COMMUNES ET GRAND ANNECY
BULLETINS MUNICIPAUX**

Référence texte : INFO PLUI-H-D - n°1 - 17 juillet 2018



Elaboration du plan local d'urbanisme intercommunal du Grand Anancy

Le 28 juin 2018, le Conseil communautaire du Grand Anancy a délibéré à l'unanimité pour prescrire l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat et plan de déplacements urbains (PLUI-H-D) et définir les modalités de concertation.

Cette délibération est consultable sur www.grandannecy.fr à la rubrique « Nos délibérations »

Un dossier et un registre de concertation sont mis à disposition du public dans chaque commune (cf. liste ci-dessous) du Grand Anancy ainsi qu'au siège du Grand Anancy (à la direction de l'aménagement), aux jours et horaires d'ouverture habituels). Vous pouvez y déposer des observations ou le faire de manière dématérialisée à l'adresse suivante : amenagement@grandannecy.fr en précisant en objet « PLUI H D Grand Anancy ».

** Mairies : Alby-sur-Chéran, Allèves, Anancy, Argonay, Bluffy, Chainaz-les-Frasses, Chapeiry, Charvonnex, Chavanod, Cusy, Duingt, Entrevernes, Epagny-Metz-Tessy, Fillière (Thorens-Glières), Groisy, Gruffy, Héry-sur-Alby, La Chapelle-Saint-Maurice, Leschaux, Menthon-Saint-Bernard, Montagny-les-Lanches, Mûres, Naves-Parmelan, Poisy, Quintal, Saint-Eustache, Saint-Félix, Saint-Jorioz, Saint-Sylvestre, Sevrier, Talloires-Montmin, Veyrier-du-Lac, Villaz, Viuz-la-Chiesaz*

** Mairies déléguées : Anancy-le-Vieux, Aviernoz, Cran-Gevrier, Evires, Les Ollières, Meythet, Pringy, Saint-Martin-Bellevue, Seynod*